

TOURNOI DE SIMPLES DU 4 AU 14 SEPTEMBRE 2025

1. Le tournoi se joue sous le patronage de T.T.PW.B et selon les règles de la FRBT sur 4 terrains extérieurs et 3 terrains intérieurs en brique pilée. Des rencontres pourraient avoir lieu dans des installations extérieures au club.
2. La tenue de tennis est de rigueur.
3. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 3 septembre.
4. Les inscriptions doivent parvenir pour le mardi 2 septembre à 20h au plus tard. 5. Elles se feront uniquement via www.tennis.tppwb.be. Le droit d'inscription est de 15 €.
6. Les joueurs ne seront pas convoqués, ils prendront connaissance de leur horaire en consultant le site www.tennis.tppwb.be
7. Toute inscription est définitive et le montant de celle-ci reste dû quel que soit le motif.
8. Les rencontres se disputent en 2 sets gagnants.
9. Chaque participant doit se munir de quatre balles en bon état et de même marque.
10. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
11. Le juge-arbitre peut refuser une inscription sans devoir justifier sa décision.
12. Les joueurs doivent impérativement compléter leurs disponibilités sur www.tennis.tppwb.be. Le tournoi se termine 14 septembre au plus tard. Les joueurs doivent être disponible à partir de 18h en semaine et le week-end de 9h à 22h30. Le j-a se réserve le droit de refuser une inscription ne présentant pas de dispositions suffisantes.
13. Les joueurs doivent être libre le jour des finales dès 9h et être disponibles les deux derniers jours et au moins un jour le premier week-end.